

CONSEIL D'ECOLE
PROCES-VERBAL

REUNION du .Vendredi 18 juin2021

ECOLE maternelle
 élémentaire
 primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription

- 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
M.	Nigay	M. le Maire	x	
Mme	Van Boxstael	<i>Adjointe</i>	x	
Mr	Urcourt	Conseiller municipal	x	
Mme	Meyfroidt	Conseillère municipale		x
Mme	Vidard	Conseillère Municipale	x	
Pour les représentants de l'école				
Mme	Spira	Parent d'élève élu titulaire	x	
M.	Quenet	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Hachemi	Parent d'élève élu titulaire		x
Mme	Robache	Parent d'élève élu titulaire		excusé
Mme	Renard	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Wiert	Parent d'élève élu titulaire	x	
M.	Alizar	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	Rousseau	Parent d'élève élu titulaire	x	
M.	Huet	Parent d'élève élu suppléant	x	
Mme	Hugé	Parent d'élève élu suppléant		excusé
Mme	De Bock	Parent d'élève élu suppléant		excusé
Mme	Verbrugghe	Parent d'élève élu suppléant		excusé
Pour l'école				
Mme	Schinkler	Enseignante PS-MS	x	
Mme	Bongrand	Enseignante MS-GS	x	
Mme	Bodson	Enseignante MS-GS	x	
Mme	Leroy	Enseignante GS	x	
Mme	Robache	Enseignante CP	x	
Mme	Lemaire	Enseignante CE1	x	
Mme	Symoën	Enseignante CE1/CE2	x	
Mme	Guilbert	Enseignante CM1/CM2	x	
Mme	Tallon	Enseignante CM1/CM2	x	
Mme	Roussel	Atsem		excusé
Mme	Robinet	Atsem		excusé

Procès-verbal établi le .18 juin 2021

Le président, directeur de l'école,

Nom : Mme Symoën

Le secrétaire de séance,

Nom : Mme Bodson

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 18h30 - heure de fin de séance : 20h00 Secrétaire de séance : Mme BODSON

Questions des parents d'élèves : aucune

▪ Point sur l'Ent One :

Comme dit l'an passé, Classroom n'est pas une application validée par l'éducation Nationale. De plus, la région des Hauts de France participe au financement de l'Ent one dans toutes les écoles de l'Oise. Il reste une charge à payer : 1,55 euros par enfant financé par la mairie. Toutes les classes sont connectées sur l'Ent one.

L'an prochain, il n'y aura plus de cahier de liaison mais une pochette qui permettra de donner les documents que l'on a besoin de récupérer. Une information sera faite à la rentrée à tous les parents. Il est essentiel de ce fait que tous les parents activent leur compte et consultent régulièrement le compte de leur enfant.

Les parents d'élèves nous interpellent pour qu'une formation soit faite aux parents ou un guide de formation sur l'ENT One afin que les parents reçoivent toutes les notifications et arrivent à mieux comprendre cette application.

Mme SYMOËN propose de faire cette formation un soir dans la salle polyvalente avec l'accord de Mr le Maire et l'aide de Mme Rousseau.

▪ Effectifs de l'école pour la rentrée 2020-2021 et répartitions

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
26	17	26	29	24	34	18	22

Soit un total de 196 élèves donc 24.5 en moyenne donc pas de fermeture mais une baisse d'effectif.

Donc la répartition des classes peut être

PS	MS/GS	GS/CP	CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM2
Mme Schinkler	Mme Bongrand	Mme Leroy	Mme Robache	Mme Lemaire	Mme Symoën	Mme Guilbert	Mme Tallon
26	17+7	19+6	23	24	26	8+18	22
	24	25				26	

Ou si deux enfants de CP s'en vont

PS/MS	PS/MS	GS	CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM2
Mme Schinkler	Mme Bongrand	Mme Leroy	Mme Robache	Mme Lemaire	Mme Symoën	Mme Guilbert	Mme Tallon
14 + 7	12+10	26	27	24	26	8+18	22
21	22					26	

Une réunion s'est tenue jeudi 17 juin 2021 pour savoir si on aurait une ATSEM l'an prochain pour la GS/CP. Lors de cette réunion, il y a eu un manque de respect vis-à-vis des enseignantes de la part de la directrice générale des services. Mme Beyssac emploie un ton déplacé à l'endroit des enseignantes. En effet, elle s'est permise de porter des jugements de valeur sur ces dernières : Mme Leroy serait psychorigide et trop

exigeante, Mme Symoën serait mal polie, mal élevée et elle insinue que les enseignantes de maternelle n'assument pas la charge de travail qui leur incombe et donnent trop de travail aux atsems. Mr le Maire n'est pas d'accord avec les propos rapportés lors de cette réunion. Il n'a pas eu le même retour de Mme Beyssac. Les Atsems ne disent pas la même chose aux enseignantes et à la mairie. Le débat fut houleux. Les parents d'élève proposent d'être présents lors des réunions avec la Mairie. Mme Symoën répond que parfois ce n'est pas forcément possible.

Nous souhaitons que désormais les rapports avec la mairie soient professionnels et cordiaux afin de permettre un bon fonctionnement de l'école.

Les stagiaires prises par la mairie sont trop jeunes. Il est difficile de devoir s'occuper d'une classe et d'une stagiaire. Nous aimerions ne plus en avoir. Même si de ce fait nous n'aurons plus d'apprentie. Les conventions de stage des stagiaires n'étant pas signées par Mme Symoën et donc pas transmises à l'inspection académique, les enseignantes ne peuvent donc pas évaluer ces dernières. La mairie a une version différente, les stagiaires seraient sous la responsabilité des enseignantes. Il est donc demandé que les conventions de stage soient fournies à l'école afin de les transmettre à l'inspection académique pour validation.

Budgets alloués par la municipalité

Nous avons fait une première commande pour bénéficier des tarifs préférentiels.

Nous commanderons les livres et les fournitures qui n'étaient pas en promo au mois de juin.

De plus, nous souhaiterions que les classes de Mme Lemaire et Mme Tallon aient un écran numérique. Actuellement, nous nous le prêtons. Mme Schinkler souhaiterait des tablettes.

Nous avons 50 euros par enfant. Sur ce budget, nous retirons la moitié du montant de l'entretien d'un photocopieur l'autre est pris en charge intégralement par la mairie. Nous enlevons aussi le montant des photocopies supplémentaires faites sur ce photocopieur ce qui revient à peu près à 800 euros donc 100 euros par classe. Pour les photocopies couleurs, la gestion avec la mairie était trop compliquée. De ce fait, nous avons acheté une imprimante HP avec un forfait Instant Ink à 24.99 € par mois pour 700 photocopies, ce qui permet de recevoir les cartouches automatiquement et une gestion plus facile.

La mairie paie aussi un bus pour que les CM2 se rendent au collège le vendredi 2 juillet de 13h30 à 15h.

Cela fait deux ans que nous n'utilisons pas l'argent pour le bus des sorties scolaires. A-t-il été utilisé pour autre chose ou sera-t-il reporté? Il n'est pas reporté et le budget sera le même. Les bus sont désormais payés intégralement par la Mairie.

Pourquoi n'y-a-t-il plus de fleurs à l'école ? La mairie nous répond que c'est parce qu'elles ne sont pas bien entretenues par l'école. Il aurait fallu que vous les arrosiez et en plus vous n'en profitez pas beaucoup car elles sont plantées en mai. Mr le maire propose de mettre des vivaces. Mme Symoën précise que si on avait demandé à l'école de s'occuper des fleurs cela aurait pu s'inscrire dans un projet sans aucun problème.

▪ **Liste des fournitures scolaires demandée aux parents**

L'inspection académique a demandé de présenter la liste de fournitures que nous demandons aux parents.

Une trousse complète (stylos, crayons à papier, gommes, taille-crayons, ciseaux, colles, feutres à ardoise), Crayons de couleur, feutres, règle, ardoise, équerre, compas, mouchoirs, gobelets, et suivant les classes classeur ou porte-vues, feuillets mobiles en plusieurs exemplaires à fournir tout au long de l'année.

Les parents d'élèves demandent à ce qu'une liste commune soit faite pour un même niveau.

▪ **Le point sur la coopérative**

Chaque classe a dépensé de l'argent afin d'acheter des livres, du matériel spécifique pour leur classe.

Plusieurs animations ont eu lieu et financées par la coopérative : Picardie Lait, une animation sur le travail d'apiculteur et les abeilles en lien avec les ruches installées à Ercuis et bien sûr les Kaplas. Tous les enfants ont adoré cette dernière animation.

▪ **La bibliothèque**

2 bénévoles se sont occupées de la bibliothèque. Je tiens à remercier Mme Hauviller pour l'aide qu'elle nous a apportée afin de continuer à faire vivre la bibliothèque malgré le protocole. J'espère que l'an prochain nous pourrons y aller physiquement.

▪ **Travaux pendant les vacances**

Les luminaires ont été changés dans les classes de Mme Tallon, Mme Bongrand, Mme Schinkler et Mme Symoën.

Est-ce que nous pourrons utiliser le portillon de maternelle pendant les travaux pour l'extension de l'école ?

Mr le Maire nous dit bien en effet que le portillon et l'accès à la maternelle ne sera pas possible pendant les travaux. Durant la discussion, un accès est proposé du côté de la cour des maternelles. Mr le Maire voit avec l'entreprise afin de construire un accès car le fait d'utiliser le portail du côté de la pétanque obligerait les parents de maternelle à traverser la cour de récréation des élémentaires. Au niveau de la sécurité des enfants, cela pose problème.

Mme Symoën insiste sur le fait qu'il faudrait qu'elle soit au courant de ce qui se décide afin d'organiser au mieux les entrées des élèves en septembre.

Ce serait bien que l'on soit au courant des changements dans l'école comme par exemple pour le compteur Linky avec lequel nous avons eu beaucoup de soucis. Mme Bongrand reparle des stores qui sont accrochés à la maternelle mais qui sont très vieux et demande s'il serait possible de les changer ou de les réparer.

▪ **Questions des représentants des parents d'élèves**

aucune